



Les conseillers de l' APCM MALI sont à votre écoute et vous reçoivent au service économique pour toute question liée à votre projet de création ou de reprise les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h45 sans interruption.

Un accueil téléphonique est également assuré aux mêmes horaires au

Tel : 20 21 61 85 ; BP E 4401

## **Entretiens sans rendez-vous sur place ou par téléphone**

Un conseiller prendra rapidement contact avec vous afin de vous informer des suites de votre

dossier .

## Formation/accompagnement des entreprises de moins de 3 ans

Au cours des premières années de la vie de votre entreprise, vous êtes amené, en tant que jeune dirigeant, à prendre des décisions importantes.

Vous devez également gérer de nombreux paramètres : la production, le volet financier, l'approche commerciale, ... Il est donc essentiel de vous faire accompagner et de ne pas rester seul dans cette étape.

C'est pourquoi, la Chambre des métiers vous propose d'intégrer **un dispositif d'accompagnement gratuit\* et collectif**

pour :

- vous aider à améliorer vos pratiques professionnelles,
- vous amener à prendre du recul sur votre quotidien,
- vous permettre de rencontrer et d'échanger avec d'autres jeunes entreprises.

Il comprend 2 sessions collectives en petits groupes, d'une demi-journée chacune. Les entreprises intéressées pourront s'inscrire, au choix, à un ou plusieurs parcours thématiques :



Pour en savoir plus sur ces ateliers et vous inscrire (obligatoire), contactez

Tel : 20 21 61 85 ; BP E 4401 [info@apcmmali.org](mailto:info@apcmmali.org)